

**DURÉE****3 jours / 21 heures****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****8 personnes maximum****TARIF****2 400 € (dpts 50 & 14) autres départements nous contacter****Identification de l'action**

Formation : Mise en place de l'évaluation des risques psychosociaux — À destination des encadrants & préventeurs
Référence : PROG-FPRPSEVAL3J - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06
Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN
NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État
SIRET : 438 408 676 00056
Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14
Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317
Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : permettre aux encadrants et préventeurs de comprendre les RPS et de structurer une démarche d'évaluation, de diagnostic et de prévention adaptée à leur contexte professionnel. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir les risques psychosociaux, leurs facteurs, causes, effets et moyens de prévention.
- Expliquer le cadre réglementaire applicable aux RPS et les obligations de l'employeur en santé physique et mentale.
- Structurer une démarche de diagnostic RPS : cadrage, gouvernance, méthodes, confidentialité/anonymisation et non-représailles.
- Conduire une collecte documentaire et analyser le travail réel par entretiens, observations et focus groups.
- Mobiliser, si nécessaire, des questionnaires validés en complément : Karasek, Siegrist, COPSOQ.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : Dirigeant, encadrant, préventeur en entreprise.
Prérequis : Aucun.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 3 jours / 21 heures
Rythme / période : Dates définies avec le client.
Participants : 8 personnes maximum
Format : 100 % présentielle : 21 h.
Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).
Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique**Séquence 1 - Fondamentaux RPS & cadre réglementaire (**

Jour 1 - 7 h)

- Bases réglementaires et obligations de l'employeur.
- Santé physique et mentale, rapports Gollac et Lachmann.
- Facteurs, causes, effets et moyens de prévention des RPS.

Séquence 2 - Cadrage et lancement du diagnostic (

Jour 2 - 7 h)

- Déclenchement, mandat, périmètre, objectifs et limites.
- Engagement de la direction, moyens et gouvernance COPIL.
- Association des acteurs : CSE/SSCT, RH, managers, SPST.
- Méthodes, planning, communication, confidentialité/anonymisation, non-représailles et unités de travail.

Séquence 3 - Analyse, cartographie, livrables et plan d'actions (

Jour 3 - 7 h)

- Collecte documentaire, indicateurs et pré-diagnostic qualitatif.
- Analyse du travail réel : entretiens, observations, activité, focus groups.
- Questionnaires validés en complément : Karasek, Siegrist, COPSOQ.
- Analyse causale, cartographie des expositions et priorisation des situations-problèmes.
- Restitution, rapport diagnostic, plan d'actions primaire/secondaire/tertiaire, intégration au DUERP et suivi.

Séquence 4 - Suivi à 3 mois en visio

- Point d'avancement, suivi des indicateurs, ajustement du plan d'actions et actualisation du DUERP si nécessaire.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique. Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue. Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 2 400 € (départements 50 et 14), autres départements nous contacter. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs de résultats : Non précisé dans le programme source.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et IPRP. Formateur CSE SSCT / ECO / Social agréé par la DREETS Normandie. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.